

Si vous êtes témoin d'un événement, voici les numéros d'urgence à connaître :

112	N° Urgence européen
15	SAMU
18	SDIS (pompiers)
17	Police ou Gendarmerie

Mairie

Téléphone	05 46 91 71 80
Mail	mairie@saint-vaize.fr

Alerte à la population :

Elle est émise par les moyens suivants :

- par porte à porte, téléphone ou mail effectuée par la municipalité

- par le biais des médias, radios et télévision locales

La fin de l'alerte sera diffusée par les mêmes moyens

Sites utiles :

Météo France élabore une carte de vigilance 2 fois par jour à 6h et à 16h

Pour plus de renseignements sur <https://meteofrance.com>

CONSIGNES PRATIQUES

Dans tous les cas, se conformer aux consignes reçues

Évacuation :

- Couper les réseaux (gaz, électricité, eau)
- Sortir du logement avec un sac contenant les affaires de 1^{ère} nécessité
- Se rendre au point de regroupement défini par les autorités ou annoncé lors de la consigne d'évacuation

Point d'accueil :

Salle municipale
École
Mairie

Confinement :

- Se mettre à l'abri dans le bâtiment le plus proche
- Fermer portes et fenêtres, les calfeutrer
- Arrêter les systèmes de ventilation et de climatisation
- Bouchez tous les systèmes avec prise d'air extérieure avec des chiffons ou des linges humides



Saint - Vaize

Document d'Information Communal
sur les **RI**sques **M**ajeurs (DICRIM)

La sécurité des habitants de SAINT-VAIZE fait partie des préoccupations de l'équipe municipale.

Le présent document est destiné à vous informer sur les consignes de sécurité à adopter pour faire face aux risques majeurs identifiés sur notre commune. Quelques informations pratiques vous sont aussi délivrées.










*Je vous demande de consulter attentivement cette plaquette et de la **conserver précieusement**.*

En complément de ce travail d'information, la commune a élaboré un Plan Communal de Sauvegarde (PCS) ayant pour objectif l'organisation des moyens communaux pour gérer les risques identifiés.


La mairie tient à votre disposition les différents documents d'information sur les risques recensés.

En espérant ne jamais avoir à appliquer ces précautions de sécurité, je vous souhaite une bonne lecture.

*Le maire,
Michel ROUX*

AVANT	PENDANT	APRES			
<p>Prévoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une lampe de poche (piles à vérifier) - une réserve d'eau potable - un sac contenant les affaires de 1ere nécessité (médicaments urgents, papiers d'identité et importants, vêtements chauds, un peu d'argent) - de s'informer en mairie des mesures de sauvegarde prévues - si possible une radio portable équipée de piles 	<p>- se conformer aux consignes reçues : évacuer ou se confiner en fonction de la nature du risque (cf consignes ci-contre)</p> <table border="1" data-bbox="763 256 1473 638"> <tr> <td data-bbox="763 256 972 638"> <p>Écouter la radio</p>  <p>France-Info et radios locales Pour suivre l'évolution de la situation</p> </td> <td data-bbox="976 256 1207 638"> <p>Ne pas aller chercher les enfants à l'école</p>  <p>Ils sont pris en charge par leurs enseignants</p> </td> <td data-bbox="1211 256 1473 638"> <p>Ne pas téléphoner sauf cas de nécessité vitale</p>  <p>Pour libérer les lignes pour les secours</p> </td> </tr> </table>	<p>Écouter la radio</p>  <p>France-Info et radios locales Pour suivre l'évolution de la situation</p>	<p>Ne pas aller chercher les enfants à l'école</p>  <p>Ils sont pris en charge par leurs enseignants</p>	<p>Ne pas téléphoner sauf cas de nécessité vitale</p>  <p>Pour libérer les lignes pour les secours</p>	<ul style="list-style-type: none"> - écouter la radio - évaluer les dégâts et s'éloigner des zones dangereuses - se mettre à la disposition des secours
<p>Écouter la radio</p>  <p>France-Info et radios locales Pour suivre l'évolution de la situation</p>	<p>Ne pas aller chercher les enfants à l'école</p>  <p>Ils sont pris en charge par leurs enseignants</p>	<p>Ne pas téléphoner sauf cas de nécessité vitale</p>  <p>Pour libérer les lignes pour les secours</p>			

RISQUES MAJEURS RÉPERTORIÉS SUR LA COMMUNE

 <p>Inondations - Crues</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ne pas s'engager sur une route inondée - Respecter les déviations mises en place - Fermer les ouvertures - Couper le gaz et l'électricité - Évacuer sur préconisation des autorités ou des secours - Se réfugier sur un point haut (étage, colline...) 	 <p>Tempêtes – Vent violent</p> <ul style="list-style-type: none"> - Limiter les déplacements et dans la mesure du possible, rester chez soi - Ne pas se promener en forêt, ne pas s'abriter sous un arbre - Ne pas toucher les fils électriques tombés au sol - Ne pas intervenir sur une toiture - Pour les orages, ne pas utiliser d'appareils électriques et de téléphone - Respecter les déviations mises en place 	 <p>Transport de Matières Dangereuses</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ne pas fumer, pas de flamme, pas d'étincelle - Si propagation du nuage toxique, s'éloigner dans le sens opposé au vent et dans la mesure du possible, se mettre à l'abri dans le bâtiment le plus proche - Fermer toutes les ouvertures et calfeutrer les aérations - Couper la ventilation et la climatisation
 <p>Canicule</p> <ul style="list-style-type: none"> - Limiter les déplacements et dans la mesure du possible, rester chez soi dans la pièce la plus fraîche - Boire environ 1,5 L d'eau par jour - Ne pas faire d'efforts physique - Donner et prendre des nouvelles de son entourage 	 <p>Séisme</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ne pas se déplacer - S'abriter sous un meuble solide ou contre un mur porteur - Éviter la proximité des fils électriques, des arbres, des ponts... - Ne pas allumer de flamme (fuite éventuelle de gaz) - Couper le gaz et l'électricité - Évacuer, s'éloigner des bâtiments et rejoindre un endroit bien dégagé (place...) 	 <p>Mouvement de terrain</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cavités souterraine - Retrait gonflement des argiles <ul style="list-style-type: none"> - Respecter les déviations mises en place - Ne pas s'engager sur une route signalée dangereuse - Se mettre, si possible, dans un local à l'abri, non endommagé - S'éloigner du point de danger